

PROCES-VERBAL

COMITE DE DIRECTION réunion plénière (par visioconférence)

27 Février 2021

Présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

Membres élus présents :

Mesdames Christine AUBERE, Valérie COLIN, Marie-Christine TERRONI, Ghislaine YESLI KERRAD, Joëlle MONLOUIS

Messieurs Philippe COUCHOUX, Bruno FOUCHET, Gilbert MATHIEU, Christian PORNIN, Rosan ROYAN, Simon VEISSIERE, Daniel VOISIN

Membres de droits présents :

Messieurs Philippe SURMON (District PARISIEN), Philippe COLLOT (District de SEINE-ET-MARNE), Jean-Pierre MEURILLON (District des YVELINES), Claude DEVILLE-CAVELLIN (District de l'ESSONNE), François CHARRASSE (District des HAUTS-DE-SEINE), Denis TURCK (District du VAL DE MARNE), Claude DELFORGE (District du VAL-D'OISE)

Assistent :

Madame Sophie GERMAIN (Directrice Générale)

Messieurs Daniel GALLETTI (Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage), Christophe LAQUERRIERE (Animateur de la Commission Régionale de Gestion et de Formation des Délégués), Olivier BIRON (Directeur Général Adjoint), Thomas ESPOSITO (Directeur Général Adjoint), Michaël MAURY (Directeur Général Adjoint), Ali MOUCER (Directeur Technique Régional)

Absents :

Messieurs Ahmed BOUAJAJ (excusé), Paolo DE CARVALHO (excusé), Nasser GAMMOUDI (excusé)

Le Comité est informé de l'état de santé de son Secrétaire Général, Ahmed BOUAJAJ, et lui souhaite un prompt et complet rétablissement.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 23 JANVIER 2021

Les membres du Comité de Direction ont pris connaissance du procès-verbal transmis en amont de la présente réunion.

Le Comité,

Après avoir pris connaissance, en séance, de l'observation formulée par M. MEURILLON (sur son intervention lors du point « Questions diverses »),

Adopte à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion plénière du 23 Janvier 2021 en tenant compte de ladite observation.

LE POINT SUR LES EFFECTIFS LICENCIES

Au 25.02.2021, la Ligue enregistre 240 372 licences contre 269 612 licences la saison dernière à la même période, soit une baisse de 10,85% (- 29 240 licences).

Par rapport à la fin de saison dernière, la baisse est de 11,60% (- 31 550 licences).

Rappelons qu'en fin de saison 2013-2014, la Ligue avait enregistré 240 504 licences.

En un mois, entre le 22.01.2021 et le 25.02.2021, 2 333 ont été enregistrées, principalement dans les catégories « Football d'Animation » (+ 1 079 licences) et « Dirigeants » (+ 303 licences).

Au niveau national, la baisse globale par rapport à la fin de saison dernière est de 11,18% (- 237 772 licences).

Dans le détail, on observe que :

. Avec respectivement - 8,19% et - 8,21%, les Ligues PAYS DE LA LOIRE et BRETAGNE enregistrent les plus faibles baisses en valeur relative par rapport à la fin de saison dernière ;

. Avec - 15,16% et - 13,69% les Ligues de CORSE et CENTRE VAL DE LOIRE enregistrent les plus fortes baisses en valeur relative par rapport à la fin de saison dernière (hors Ligues d'Outre-Mer) ;

. Avec - 31 489 licences par rapport à la fin de saison dernière, la Ligue AUVERGNE-RHONE-ALPES enregistre quasiment la même baisse d'effectifs en volume que la Ligue.

En valeur relative, cette baisse est en revanche de - 12,19%.

Les membres du Comité prennent ensuite connaissance à l'aide de différents tableaux de :

La répartition des licences enregistrées par District

Au 25.02.2021, avec 38 044 licences enregistrées au sein des clubs qui lui sont rattachés, le District des HAUTS-DE-SEINE est toujours en tête du classement des Districts franciliens devant les Districts des YVELINES (36 520 licences) et de la SEINE-ET-MARNE (35 318 licences) qui complètent le podium.

En un mois, entre le 22.01.2021 et le 25.02.2021, le District du VAL-D'OISE est celui qui a enregistré le plus de licences (+ 828 licences) tandis que le District de SEINE-ET-MARNE est celui qui en a enregistré le moins (+ 252 licences).

S'agissant de l'écart par rapport à la fin de saison dernière, la baisse est de 12% pour la quasi-totalité des Districts à l'exception des Districts des YVELINES et du VAL-D'OISE qui enregistrent une baisse plus limitée, respectivement - 8,92% et - 9,09%.

Dans le détail, on observe également que pour les catégories U6 à U13, si la perte par rapport à la fin de saison dernière oscille autour de 18% (19% pour le District de l'ESSONNE), elle est respectivement de 13,50% et 14,79% pour les Districts des YVELINES et du VAL-D'OISE.

Pour les catégories U6 F à U13 F, la perte varie de - 28,41% pour le District du VAL DE MARNE à -17,24% pour le District des HAUTS-DE-SEINE.

Répartition des licences enregistrées par catégorie

Le Football Libre masculin

Par rapport à la fin de saison dernière, le nombre de pratiquants baisse de 11,12% (- 23 071 licences).

On observe sans surprise que c'est la catégorie Football d'Animation qui enregistre la plus forte baisse avec - 19,20% (- 15 785 licences). Vient ensuite la catégorie U12/U13 avec - 11% (- 3 109 licences).

Le Football Féminin

Le nombre de licences enregistrées dans le Football Féminin est en baisse de 16,29% (-2 974 licences) par rapport à la fin de saison dernière.

Là encore, le Football d'Animation est la catégorie qui connaît la plus forte baisse tant en volume qu'en valeur relative : - 1 370 licences, soit - 24,89%.

Le Football Diversifié

Le Futsal n'étant pas encore concerné par la reprise d'activités, celui-ci n'a enregistré que 57 licences supplémentaires en 1 mois.

De la même manière, le Football Loisir n'a enregistré que 8 licences supplémentaires sur la même période. Dans cette catégorie, la baisse par rapport à la fin de saison dernière est de 13,69% (- 469 licences).

Pour le Football d'Entreprise, la baisse par rapport à la fin de saison dernière est de 12,43%.

L'encadrement

. Pour ce qui concerne les détenteurs de diplômes fédéraux, la catégorie animateur (1 100 licenciés) est en augmentation par rapport à la fin de saison dernière : + 34 licences tandis que la catégorie « Educateur Fédéral » est en baisse (- 339 licences, soit - 13,69%).

. Pour ce qui concerne les détenteurs de Titres à Finalité Professionnelle, on observe que le nombre de licences Technique « Régionale » est en hausse par rapport à la fin de saison dernière : + 90 éducateurs, soit + 9%.

Le nombre de licences Technique « Nationale » est de 91 au 25.02.2021 contre 85 en fin de saison dernière.

. Au niveau des dirigeants, la baisse par rapport à la fin de saison dernière est de - 5,91% chez les dirigeants (- 1 162 licences) et - 10,52% chez les dirigeantes (- 334 licences).

. Au niveau des arbitres : ils sont 1 794 au 25.02.2021.

Comme constaté lors de la dernière réunion du Comité, ce chiffre n'est pas significatif dès lors que les formations initiales à l'arbitrage ont été stoppées en raison de la crise sanitaire.

LES INFORMATIONS SUR LA VIE DE LA LIGUE ET DU SECRETARIAT GENERAL

Informations générales

*** Appel à cotisation des clubs**

Le Comité,

Après avoir pris connaissance des courriels de quelques clubs franciliens quant à l'appel à cotisation qui leur a été adressé le 03 Février dernier, et ce, suite à la décision du présent Comité du 23 Janvier 2021,

Rappelle que :

(i) La Ligue a procédé en fin de saison dernière aux reversements des droits d'engagement des équipes évoluant dans les Championnats Régionaux, et des parts Ligue sur la cotisation et la licence Dirigeant,

(ii) L'aide de 10 € au titre du Fonds National de Solidarité a été déduite des acomptes sur licences réclamés aux clubs,

(iii) Grâce aux partenariats conclus par la Ligue, le Fonds National de Solidarité va être abondé (Fonds P.S.G. et Fonds CREDIT MUTUEL) ; les sommes correspondantes devant prochainement être créditées sur le compte-club des clubs concernés.

Il est ainsi relevé que pour certaines catégories de licences, l'aide totale apportée (12 €) sera supérieure au prix de la licence concernée (8,44€ pour les U6F, U7F, U8F et 9,44 € pour les U6, U7 et U8). Par ailleurs, il est rappelé que l'aide versée l'est sur la base du nombre de licenciés des clubs au 30 juin 2020 et que ce nombre est supérieur au nombre de licenciés enregistrés à cette date.

(iv) La Ligue effectue différents niveaux de reversements aux Districts, à la F.F.F. et à la Compagnie d'assurance (contrat d'assurance attachée à la licence),
(v) Parmi les clubs ayant fait part de leur insatisfaction quant à cet appel à cotisation, certains ont effectué des déclarations de sinistre auprès de la Compagnie par suite d'accidents survenus à l'occasion de la pratique sportive tandis que d'autres ont sollicité l'Assistance Juridique mise en place et financée par la Ligue,
(vi) La Ligue n'a pas attendu la crise sanitaire pour mettre en place une véritable politique d'accompagnement des clubs ; ainsi, depuis 2013, chaque saison, il a été rétrocédé aux clubs les droits d'engagement des équipes évoluant dans les Championnats Nationaux, et la part Ligue sur la licence Dirigeant, et il a été mis en place des opérations de redistribution telles que « Solidarité Club », « Foot Féminin, c'est déjà un but », « Top Futsal » et « 10 000 Ballons », cette dernière représentant chaque saison un engagement de 100 K€,
Et regrette vivement la posture de ces quelques clubs, lesquels semblent faire fi de l'ensemble des actions mises en œuvre par la Ligue tant pendant la période de crise sanitaire qu'en dehors.

Un courrier explicatif, rappelant notamment ces principes, sera adressé à l'ensemble des clubs franciliens.

Au-delà de cet accompagnement de la Ligue, il est enfin relevé que la position de ces quelques clubs qui ont exprimé leur opposition au règlement de cet appel à cotisation, est pour le moins paradoxale dès lors qu'ils ont vraisemblablement encaissé les cotisations de leurs adhérents, étant rappelé que le prix de la licence est, par nature, inférieur à la cotisation réclamée par le club à ses adhérents.

* Reprise du National 2 et de la D2 Féminine

Il est rappelé que la F.F.F. a, après accord des autorités gouvernementales, annoncé la reprise du National 2 et de la D2 Féminine respectivement le 18 et le 19 Février.

Les équipes engagées dans ces Championnats sont ainsi autorisées, dans le respect du protocole sanitaire, à reprendre les entraînements collectifs avec une dérogation au-delà de 18h00.

Il est également rappelé que le Comité Exécutif du 21 Janvier dernier a adopté un nouveau format de Championnat pour ces deux épreuves : en premier lieu, terminer la phase aller puis, pour les rencontres retours, les groupes sont scindés en deux, un groupe de maintien pour les clubs dans la seconde moitié du classement et un groupe d'accession pour les autres.

Calendrier de reprise :

. Le National 2 reprendra par la 10ème journée de Championnat le Samedi 13 Mars prochain et s'achèvera le Dimanche 13 Juin 2021. Pour les clubs éliminés de la Coupe de France, des matchs en retard pourront être fixés dès les 27 Février et 6 Mars.

. La D2 Féminine reprendra le Dimanche 18 Avril et s'achèvera le Dimanche 27 Juin si la Coupe de France féminine obtient prochainement un visa de reprise des autorités gouvernementales. Dans le cas contraire, le calendrier serait adapté et la reprise de ce Championnat serait avancée en Mars.

* Retour sur la réunion avec les clubs de National 3 et de Régional 1 Seniors

Dans le prolongement des annonces de la F.F.F. quant à la reprise du National 2 et de la D2 Féminine, les clubs évoluant en National 3 et en Régional 1 Seniors ont été invités à participer à une réunion d'échanges le Samedi 20 Février dernier.

A cette occasion, il a été exposé les conditions de reprise pour le National 2 et la D2 Féminine et rappelé qu'au niveau du gouvernement, c'est le statu quo pour ce qui concerne la reprise des sports collectifs.

Les échanges intervenus lors de cette réunion ont permis de dégager deux tendances :

. L'opposition de la quasi-totalité des clubs présents quant à la reprise du Championnat avec des accessions/relogations à l'issue de la saison ;

. La nécessité de proposer un programme d'activités en cas de reprise avant la fin de saison (relance des Coupes, organisation de nouvelles compétitions sur la période restante, etc.).

* Elections du Comité Exécutif : visite de l'équipe de Noël LE GRAET à la Ligue

Le Comité est informé que dans le cadre de la campagne pour les élections du Comité Exécutif (Assemblée Fédérale du 13 Mars prochain), l'équipe conduite par Noël LE GRAET viendra rencontrer les électeurs parisiens le Mercredi 3 Mars prochain au siège de notre Ligue.

A cette occasion, les délégués représentant les clubs amateurs et professionnels ont été invités.

Il est par ailleurs précisé que des dates pour l'organisation d'une rencontre avec l'équipe conduite par Frédéric THIRIEZ, ont été proposées ; la Ligue reste dans l'attente d'un retour.

* Recrutement d'un Correspondant Régional Informatique

Le Comité est informé du recrutement de M. Tarek HASSAN-FLAMENT en qualité de Correspondant Régional Informatique ; l'intéressé doit rejoindre l'effectif des salariés de la Ligue au plus tard le 19 Avril prochain.

* Mouvements dans les clubs

- Demandes d'affiliation pour 2021/2022

Le Comité émet un avis favorable aux demandes d'affiliation suivantes :

Clubs Libres

560 667 : VERNOUILLET FOOTBALL CLUB (78)

560 668 : AS JEUNESSE D'ACHERES (78)

Clubs Loisirs

860 666 : PHOENIX CLUB DE CONFLANS (78)

860 667 : FOOTEVENT (95)

- Annulation de radiation

554 276 : ACADEMIE BERNARD DIOMEDE

Le Comité,

Rappelé que le club ACADEMIE BERNARD DIOMEDE a été radié le 19 Octobre 2020 suite à deux saisons consécutives d'inactivité,

Vu l'activité de cette association pour la saison en cours,

Annule la radiation du club susnommé.

- Cessations définitives d'activité

Le Comité prend acte de la cessation définitive d'activité des clubs suivants :

Clubs Libres

550 586 : DOS NORTENHOS VITRY AS (94)

551 700 : RACINE CLUB (92)

Club Futsal

580 661 : MASSY UNITED FUTSAL (91)

- Changement de titre

Le Comité prend acte du changement de nom du club suivant :

590 676 : LE BARCA DE ST DENIS devient A.B. SAINT DENIS (93)

Etant précisé que ce changement de titre sera pris en compte par les instances fédérales à compter du 1^{er} juillet 2021.

Technique

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à la Technique :

* Réunions de coordination technique et séminaires

- . Du 25 au 27.01.2021 : séminaire DTN – « Développement et Animation des Pratiques » (objet : évolution des compétitions féminines)
- . Le 16.02.2021 : réunion de la Commission Régionale Féminine
- . Le 17.02.2021 : réunion de l'Equipe Technique Régionale
- . Le 23.02.2021 : réunion de la Commission Régionale de Labellisation

* La formation des éducateurs

- Titres à Finalité Professionnelle

Dans le cadre de la formation au Brevet d'Entraîneur de Football (B.E.F.), il a été organisé :

Pour les promotions n°1 et 2 :

- . Du 1^{er} au 05.02.2021 : semaine 4 du B.E.F.

Pour la promotion n°3 :

- . Du 08 au 12.02.2021 : semaine 4 du B.E.F.

Dans le cadre de la formation au Brevet de Moniteur de Football (B.M.F.), il a été organisé les modules suivants :

- . Les 25 et 26.01.2021 : Module santé (17 stagiaires)
- . Les 25 et 26.01.2021 : Module sécurité (17 stagiaires)
- . Les 28 et 29.01.2021 : Module Arbitrage (17 stagiaires)
- . Les 28 et 29.01.2021 : Module sécurité (18 stagiaires)
- . Les 08 et 09.02.2021 : Module sécurité (17 stagiaires)
- . Les 11 et 12.02.2021 : Module Arbitrage (19 stagiaires)

- Formations départementales aux Certificats Fédéraux de Football

- . SEINE-ET-MARNE : 5 modules pour un total de 68 stagiaires
- . YVELINES : 5 modules pour un total de 78 stagiaires
- . ESSONNE : 8 modules pour un total de 100 stagiaires
- . HAUTS-DE-SEINE : 6 modules pour un total de 80 stagiaires
- . SEINE-SAINT-DENIS : 4 modules pour un total de 63 stagiaires
- . VAL DE MARNE : 3 modules pour un total de 37 stagiaires
- . VAL-D'OISE : 4 modules pour un total de 67 stagiaires

Compte tenu de l'organisation des formations exclusivement en visioconférence, un module complémentaire de 5h00 est proposé.

En outre, la mise en situation pédagogique qui ne peut être réalisée, est remplacée par une séquence d'analyse réflexive s'appuyant sur deux séances réalisées en club en respectant les modalités sanitaires définies pour la période COVID.

Etant également précisé que les modules devront être obligatoirement clôturés au 30 Juin 2021.

- Formation Continue

. Dans le cadre du plan fédéral de formation continue BEES1/BMF/BEF, il a été organisé les sessions de formation suivantes :

* Les 18 et 19.02.2021 : session sur la thématique « L'Entraînement des défenseurs » (24 stagiaires)

* Les 22 et 23.02.2021 : session sur la thématique « Le directeur technique de club » (25 stagiaires)

* Les. 25 et 26.02.2021 : session sur la thématique « La préformation » (22 stagiaires)

* Les 25 et 26.02.2021 : session sur la thématique « Entraînements des attaquants / Gardiens de But » (22 stagiaires)

- Habilitation des tuteurs intervenants sur les Titres à Finalité Professionnelle :
Dans le cadre de l'habilitation des 200 tuteurs chargés du suivi des stagiaires en formation professionnelle, il a été organisé des sessions de formation comme suit :

- . Le 15.01.2021 : 13 stagiaires
- . Le 18.01.2021 : 11 stagiaires
- . Le 22.01.2021 : 10 stagiaires
- . Le 28.01.2021 : 14 stagiaires
- . Le 29.01.2021 : 16 stagiaires
- . Le 15.02.2021 : 15 stagiaires

Il est relevé qu'après ces nouvelles sessions, il reste une cinquantaine de tuteurs à habilitier.

* Le Projet de Performance Fédéral

Dans le contexte de la crise sanitaire, seuls les concours aux pôles espoirs ont pour l'heure été organisés par la F.F.F. :

- Concours du pôle féminin de l'INSEP (U15 F) :
 - . Mercredi 10 février 2021 à l'INSEP (30 joueuses représentant 13 clubs)
- Concours du pôle garçons INF (U13) :
 - . Pour les joueurs du District des YVELINES : les 17 et 18.02.2021
 - . Pour les joueurs du District de la SEINE-SAINT-DENIS : les 19 et 20.02.2021
 - . Pour les joueurs du District de l'ESSONNE : les 20, 22 et 23.02.2021
 - . Pour les joueurs du District de SEINE-ET-MARNE : les 23, 24 et 25.02.2021
 - . Pour les joueurs du District du VAL-D'OISE : les 25, 26 et 27.02.2021

* Développement des pratiques

- Label Jeunes

Accompagnement des Clubs évoluant dans les Championnats Nationaux Seniors Libres candidats à l'obtention ou au renouvellement du Label Jeunes :

- . Le 15.02.2021 : FC 93 BOBIGNY-BAGNOLET-GAGNY
- . Le 16.02.2021 : ESA LINAS MONTHLERY
- . Le 18.02.2021 : FC MANTOIS 78
- . Le 18.02.2021 : AS POISSY
- . Le 18.02.2021 : US LUSITANOS SAINT-MAUR
- . Le 22.02.2021 : FC FLEURY 91

Etant précisé que les visites des clubs suivants ont été réalisées en 2020 : ENTENTE SSG, PARIS 13 ATLETICO et CS MEAUX ACADEMY, les autres Clubs Nationaux étant quant à eux en cours de cycle pour leur Label Jeunes.

- Festival Foot U13

En cas de reprise de l'activité, la F.F.F. a fixé comme suit le calendrier de cette épreuve :

- . Le 08.05.2021 : finale départementale
- . Le 22.05.2021 : finale régionale

Il est relevé qu'en règle générale, des tournois sont organisés par les clubs sur ces dates ; s'agissant de dates butoirs, des aménagements dans le calendrier pourront être effectués afin de permettre aux clubs d'organiser leurs tournois.

- Projet Educatif Fédéral : calendrier

- . Avant le 14.06.2021 : envoi des propositions des Districts à la Ligue
- . Le 28.06.2021 : jury régional

- Opération Foot à l'école : calendrier

- . Avant le 26.03.2021 : envoi des propositions des Districts à la Ligue
- . Le 30.03.2021 : jury régional

. Avant le 06.04.2021 : envoi à la F.F.F. des productions choisies

Après avoir entendu les remerciements d'Ali MOUCER pour la dotation en équipements aux membres de l'Equipe Technique Régionale, le Président tient une nouvelle fois à souligner l'implication des Cadres Techniques dans l'organisation des formations.

Arbitrage

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à l'arbitrage :

* Réunion « Commission Fédérale des Arbitres – Direction Technique de l'Arbitrage – Présidents des Commissions Régionales de l'Arbitrage »

Daniel GALLETI fait un compte-rendu de la réunion « Commission Fédérale des Arbitres – Direction Technique de l'Arbitrage – Présidents des Commissions Régionales de l'Arbitrage » qui s'est déroulée en visioconférence le 26 Février dernier et au cours de laquelle la question des examens des candidats Fédéral 4 a été débattue eu égard à la reprise du National 2.

Au-delà de cette question des candidats aux examens fédéraux, le Président insiste pour qu'une réflexion soit menée quant au moyen d'impliquer/intéresser les arbitres en cas de reprise de l'activité sans Championnats.

* Réunion plénière de la Commission Régionale de l'Arbitrage le 25 Février 2021.

NOMINATION DES COMMISSIONS REGIONALES

Le Comité,

Après avoir rappelé que le mandat des Commissions Disciplinaires et de la Commission Régionale du Contrôle des Clubs, ainsi que celui des Commissions Régionales dont les membres ont été nommés pour la saison 2019/2020, a été prorogé jusqu'au 28 Février 2021 et ce, au regard du report de l'Assemblée Générale Elective du 05 Janvier 2021,

Vu la période de crise sanitaire qui perdure et le très faible niveau d'activité desdites Commissions qui en découle,

Décide de proroger le mandat des Commissions Régionales jusqu'au 30 Juin 2021, et de nommer les membres desdites Commissions pour la saison 2021/2022 à la fin de la présente saison, étant entendu que les membres des Commissions Disciplinaires et de la Commission Régionale du Contrôle des Clubs seront nommés pour la durée restant à courir du mandat du Comité de ceans.

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION REGIONALE DE LABELLISATION

Le Comité,

Pris connaissance de la proposition de la Commission Régionale de Labellisation sur le respect des critères du Label Jeunes par les clubs candidats évoluant dans les Championnats Nationaux Seniors Libres, et ce, dans le cadre du processus d'octroi de la Licence Club Fédéral,

Propose à la L.F.A. d'attribuer le Label Jeunes comme suit :

<u>Club</u>	<u>Niveau</u>	<u>Niveau de Label proposé</u>
532 133 : FC 93 BOBIGNY-BAGNOLET-GAGNY	N2	ELITE
517 328 : ENTENTE SSG	N2	ELITE
524 861 : FC FLEURY 91	N2	ELITE
523 264 : PARIS 13 ATLETICO	N2	ELITE
518 884 : ESA LINAS MONTHLERY	N3	ESPOIR
526 258 : US LUSITANOS SAINT-MAUR	N2	EXCELLENCE
544 913 : FC MANTOIS 78	N3	ELITE
500 831 : CS MEAUX ACADEMY	N3	ELITE
500 411 : AS POISSY	N2	ELITE

QUESTIONS DIVERSES

D. GALLETI - C. LAQUERRIERE

. Remerciements pour la mise en place par la Ligue d'un « centre de dépistage » - Test PCR pour les arbitres et délégués désignés sur les rencontres de Coupe de France des 30 et 31 Janvier derniers.

S. VEISSIERE

. Souligne l'accompagnement dont font l'objet les arbitres pendant cette période d'arrêt de l'activité, lequel accompagnement participe de la fidélisation des arbitres.

C. LAQUERRIERE

. Réception de deux candidatures à la fonction de délégué ; celles-ci seront traitées lorsque la situation sanitaire le permettra.

. Donne des nouvelles de l'état de santé de Michel VAN BRUSSEL.

Le Comité lui souhaite un prompt et complet rétablissement.

JP MEURILLON

. Revient sur l'agression subie, le 25 Octobre 2020 à Saint-Germain-En-Laye, par un arbitre lors d'une rencontre de Championnat Seniors du District, et communique les sanctions pénales prononcées à l'encontre de son auteur qui a finalement été identifié lors de l'enquête de police, à savoir : 3 mois d'emprisonnement avec sursis assortis d'une mise à l'épreuve de 18 mois, 3 000 € de dommages et intérêts à l'arbitre, 500 € au District et 200 € à l'UNAF en leur qualité de partie civile.

Il précise par ailleurs que l'identité du fautif étant maintenant connue du District, une procédure disciplinaire va être ouverte à son encontre et une demande d'interdiction administrative de stade va être formulée auprès de la Préfecture.

P. SURMON

. Signature du bail pour le siège social du District.

N. GAMMOUDI

. Revient sur la réunion avec l'IR2F et fait part de la satisfaction des participants quant à l'organisation de cette réunion.

P. COLLOT

. Fait un point de la vente du siège social du District (site de Melun) ; deux nouveaux acquéreurs s'étant positionnés, ce dossier pourrait trouver une issue favorable.

. Renouvellement de l'équipe technique du District : 1 CT-DAP recruté en Janvier 2021 et l'autre en Février 2021. Les premiers pas des intéressés sont satisfaisants.

F. CHARRASSE

. Revient sur la première réunion du Collège des Secrétaires & Correspondants de Club.

. Interroge le DTR quant aux modalités de fonctionnement le temps du recrutement du nouveau CT-PPF rattaché au District.

B. FOUCHET

. Observe qu'en procédant de manière régulière et systématique à des rétrocessions, les dirigeants de club ont tendance à oublier que cela représente un véritable engagement financier de la Ligue.

J. SANDJAK

. Informe le Comité de l'élection de Claude DELFORGE en qualité de Président du Collège des Présidents de District.

Il souligne que cette élection dénote une véritable évolution dans le regard vis-à-vis de la Ligue et une reconnaissance du travail accompli au sein de notre Ligue.

. Informe le Comité de la validation à l'unanimité de la candidature de M. Nasser GAMMOUDI à l'élection du Conseil d'Administration du CROSIF sur la liste de Mme Evelyne CIRIEGI, Présidente sortante.

. Dresse un premier bilan des rencontres effectuées dans le cadre de la campagne électorale (élections du Comité Exécutif) en soulignant notamment la richesse des échanges.

. Avec la reprise du seul National 2, s'interroge sur les possibilités d'accessions à ce Championnat à la fin de la saison.

. Adresse les remerciements du Comité aux administratifs de l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F) pour leur engagement et le travail accompli pendant cette période de crise sanitaire.

Le Président
Jamel SANDJAK

Le Président Délégué
Bruno FOUCHET